



Collège Abel Minard
Rue Abel Minard
89700 Tonnerre

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE ABEL MINARD

L'association sportive du collège Abel Minard est organisée et encadrée par les professeurs d'EPS du collège. Elle se déroule les mercredis après-midi pour les entraînements et les compétitions et parfois les midis et en soirée. Le prix de l'inscription pour l'année est de **20 euros** (pour une ou plusieurs activités) ou **25 euros avec une gourde personnalisée**. L'AS participe aux compétitions organisées par l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire).

DEBUT DES ENTRAINEMENTS LUNDI 11 SEPTEMBRE

ACTIVITES PROPOSEES 2023/2024

BIKE AND RUN	Lundi de 17h à 18h15 de septembre à Toussaint et après Pâques M. Chaisy, Début le 11 septembre ; 16 places disponibles
GYMNASTIQUE	Lundi de 17h à 18h30 ; Mercredi de 13h00 à 15h , Mme Liebert, M. Ponnayoy
VTT	Mardi midi de 12h45 à 13h50 12 places disponibles, M. Chaisy (Mécanique en janvier et février)
ACROBATIE	Mardi de 12h45 à 13h50 M. Ponnayoy ; nombre de places limitées
CIRQUE	Mardi de 12h45 à 13h50 Mme Peyroux
BADMINTON	Mardi de 12h45 à 13h50 Mme Peyroux Mercredi de 13h à 15h00 (M. Graillot),
NATATION	Mercredi après-midi de 13h00 à 15h00 à la piscine de Tonnerre (Mme Peyroux)
KAYAK	Mercredi de 13h00 à 14h30 (jusqu'à la Toussaint et après Pâques) Savoir nager obligatoire. Début le 13 septembre . 10 places disponibles M.Chaisy
FUTSALL	Jeudi de 12h10 à 12h55 au gymnase Abel Minard (M. Graillot) ;

Toutes les compétitions se déroulent le mercredi après-midi.

- Il est possible de s'inscrire dans plusieurs activités (pour le même prix). En cas de nombre important d'élèves, la priorité sera donnée aux élèves n'ayant qu'une seule activité.
- Toute absence devra être justifiée auprès du professeur responsable de l'activité. En cas d'absence injustifiée ou d'indiscipline grave, l'adhérent peut être exclu par décision des animateurs de l'A.S, sans remboursement de la cotisation. Merci de bien vouloir respecter les horaires de fin d'entraînement car la responsabilité des professeurs, passé ce délai, n'est plus engagée.
- Dans le cadre de l'AS, votre enfant est assuré à la MAIF, vous pouvez si vous le souhaitez souscrire une garantie complémentaire, IA Sport Plus. Renseignez vous auprès du professeur d'EPS
- Les licenciés doivent consulter chaque semaine les panneaux d'affichage au collège
- Pour le **2^e enfant de la même famille**, la cotisation est à mi-tarif : **10 euros**
- Pour le mercredi midi, les élèves peuvent manger au self le repas qu'ils auront apporté (possibilité d'utiliser le micro-ondes)

INSCRIPTIONS

Elles peuvent se faire tout au long de l'année mais faites-le au plus vite. Vous devez apporter : **la fiche complétée recto-verso** (autorisation des parents) + **la cotisation annuelle de 20 euros** (de préférence par chèque libellé à l'ordre de **l'association sportive du collège Abel Minard**) ou **25 euros** (si vous souhaitez **une gourde personnalisée avec le nom et le prénom** (commande possible jusqu'à la Toussaint, arrivée des gourdes en novembre). Une aide financière est possible par l'intermédiaire du Fonds social. Le paiement en coupon sport est possible. L'assemblée générale aura lieu lors de la réunion information des parents de 6^{ème} le lundi 18 septembre à 17h15.